

Une Chambre Vide

C'est une chose qui ne devrait pas exister pour qui lit les colonnes de la Patrie.

Comment la Louer

La Patrie

Changez-vous

Alors n'hésitez pas à votre choix n'est pas encore fait. Annoncez dans les colonnes des Petites Annonces de la "PATRIE".

De Logis ?

28e ANNEE—No 55—DIX PAGES

MONTREAL, LUNDI, 30 AVRIL 1906

LE NUMERO : UN CENTIN

LE 1er MAI A PARIS

Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à l'émeute. — Les anarchistes essaient de faire sauter les ponts.

COMLOT IMPERIALISTE

Une liste très importante aux mains de la police. — Le Tivoli Vauxhall, centre habituel des réunions révolutionnaires réquisitionné par l'autorité militaire.

Le sang coule entre ouvriers grévistes et indépendants

PARIS, 30.— M. Sarrien, président du conseil et ministre de la justice, a déclaré, hier soir, que le gouvernement est décidé de montrer la plus grande fermeté à l'occasion du premier mai.

Le premier devoir d'un gouvernement digne de ce nom, a déclaré M. Sarrien, est de garantir la liberté personnelle et la liberté de travail, quelles que soient les circonstances. Nous sommes décidés à appliquer la loi, sans faiblesse comme sans violence, aux fauteurs de désordres, quels qu'ils soient et quelles que soient les conséquences de leurs actes.

Le pays comme la France ne peut prospérer, ne peut augmenter la richesse et le bien-être de ses citoyens que grâce à l'ordre, à la paix, à la liberté et au travail. La violence ne peut bénéficier qu'aux forces de réaction et diviser le parti qui y a recours.

La ville de Paris a pris une apparence toute militaire. Des soldats en permission parcourent les boulevards, et les trains amènent continuellement des renforts.

Le gouvernement militaire de Paris a pris l'action la plus énergique pour réquisitionner les grands édifices de la ville.

TIVOLI VAUXHALL

pour les fins militaires. Cet établissement est ordinairement pour les réunions du parti révolutionnaire.

Hier, la foule s'est portée toute la journée au Champ-de-Mars pour assister aux manœuvres des troupes.

Six cantines ont été installées en plein air au Champ-de-Mars. Les forces de cavalerie comprennent le premier, le cinquième, le onzième et le douzième régiments de chasseurs, le premier hussards, le huitième, le douzième, le seizième et le vingt-neuvième dragons, le septième, le quatorzième, et le douzième cuirassiers.

Le gouvernement militaire a commencé à distribuer aux hommes des billets de logement dans le quartier de l'Ecole Militaire. Aujourd'hui, les soldats seront distribués dans les quartiers de la Bourse du Travail.

ATTENTATS D'ANARCHISTES

PARIS, 30.— Les anarchistes ont tenté de faire sauter le pont d'Argenteuil. Une bombe a fait explosion sous une des arches du pont causant des dégâts considérables.

Les journaux conservateurs, catholiques et réactionnaires publient des articles contenant des révélations sensationnelles sur les plans des anarchistes. Ils prétendent que la bombe du pont d'Argenteuil n'est que le premier signal annonçant la "compagnie" de se mettre à l'œuvre. La bombe affectait la forme cylindrique et était munie d'une mèche lente. La voie ferrée a été endommagée, mais la solidité du pont a résisté à l'épreuve et les trains, après quelques heures, ont été remis en circulation. Tous les tunnels et tous les points du réseau de l'Ouest, à proximité de Paris, sont gardés militairement.

M. Flory, juge d'instruction, procède à une enquête minutieuse.

DEUX AUTRES ATTENTATS

se sont produits, hier soir, à peu de distance du pont d'Argenteuil, qui, heureusement, sont demeurés sans grands résultats. Hier soir, vers minuit un groupe d'individus s'approcha du viaduc de Colombes. La sentinelle entendit le bruit d'un ciseau à froid creusant la pierre armée de fer et cria "qui vive". Les six ouvriers de destruction disparurent dans la nuit.

Plus tard le mécanicien d'un train de voyageurs aperçu sur la voie à quelque distance du pont d'Argenteuil une pierre obstruant la voie. Il n'y a pu stopper à temps. Les chaudières de la locomotive a été légèrement endommagée.

UNE BAGARRE ENTRE OUVRIERS

A l'issue d'une réunion d'ouvriers typographes syndicalistes, une bagarre s'est produite entre ouvriers grévistes et ouvriers libres. Un gréviste a été tué, un autre blessé d'une balle à l'abdomen, et un troisième a eu un œil arraché.

Les journaliers et bijoutiers tentent d'entraîner à la grève leurs camarades qui retournent au travail.

Les ouvriers étrangers se sont réunis, hier soir, rue de la Galté, et ont décidé de chômer le premier mai. Il est probable que les cochers de fiacre suivront leur exemple.

Il n'y a pas eu de courses, hier, le service d'ordre de la police n'ayant pu être organisé. Les nuées ont été fermées.

Environ cent ouvriers bijoutiers et journaliers grévistes ont tenté de se réunir.

SUR LE TERRE-PLEIN DE L'OPERA

dans le but de faire une démonstration.

M. A. CARNEGIE A OTTAWA

LE MILLIONNAIRE PHILANTHROPE PRONONCE UN INTERESSANT DISCOURS.

SUR LA PAIX UNIVERSELLE

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE DONT IL A FAIT CADEAU A LA CAPITALE.

Correspondance spéciale à "La Patrie". OTTAWA, 30.— Le multi-millionnaire et philanthrope est à Ottawa depuis samedi après-midi.

Le distingué visiteur est arrivé à cinq heures à la gare Union, par le train de Toronto accompagné du Dr Nicholas Butler, président de l'université Columbia; le colonel J. J. McCash, avocat de renom de New York; M. Richard Watson Gilder, directeur du "Century Magazine", et M. James Bertram, secrétaire particulier de M. Carnegie. A la gare, il a été reçu par M. Foster, consul général des Etats-Unis à Ottawa; par Sir Sanford Fleming et M. Shaden, secrétaire du gouvernement fédéral. M. Carnegie et ses amis se sont directement rendus à Rideau Hall où ils sont les hôtes de lord et lady Grey.

Dans la soirée, il y a eu banquet au Canadian Club, à l'hôtel Russell. Le nombre des invités était limité à 250 et on remarquait l'élite du monde politique, littéraire et commercial. Le banquet était présidé par le docteur J. M. Courtenay, ayant à sa droite M. Carnegie et à gauche Sir Wilfrid Laurier.

Le docteur Courtenay présenta M. Carnegie en un court discours et fut suivi de M. J. M. Butler, qui fit l'éloge du philanthrope américain, au nom du club des universitaires "Columbia", dont il est le président à Ottawa.

DISCOURS DE M. CARNEGIE. Lorsque M. Carnegie se leva pour répondre, il fut salué par des applaudissements. M. Carnegie dit qu'il est impressionné par la pensée que nous faisons tous partie d'une même famille. Qu'importe que nous soyons Anglais, Hollandais, Canadiens, Américains et même Ecossais. Nous parlons tous la même langue anglaise, quand bien même que nous en parlions d'autres. C'est de langage universel qui fortifie la race anglaise.

Aucune langue n'est plus facile que l'anglais, qui toutefois demande encore quelques perfectionnements, mais qui est appelée à prendre la première place. Rien ne peut empêcher son développement en Europe.

M. Carnegie fait ensuite une comparaison entre l'Europe et l'Amérique du Nord. L'Europe armée, dit-il, est un spectacle qui fait pitié et le principal n'est pas de se protéger contre l'étranger, mais plutôt de combattre l'un contre l'autre. Voyez l'Amérique où vit un peuple heureux et qui pourrait amplement suffire à tous ses besoins sans trop en souffrir, même si tous les ports avoisinants étaient bloqués. En cas de nécessité nous pourrions avoir tout le nécessaire et même le luxe par char, par la route du Mexique. Humainement parlant la guerre se continue et est impossible. Le pays peut développer ses immenses ressources en paix. De grands services ont été rendus au Canada par votre premier ministre. Je me rappelle, dit M. Carnegie, le discours qu'il a prononcé à Londres lors du jubilé de feu la Reine Victoria. Il a dit:

"On nous demande pour quelle raison le Canada ne devient pas une nation. Ma réponse est, simplement parce que nous sommes déjà une nation."

BANNIR LA GUERRE

Les nations civilisées comme autrefois l'on a banni l'esclavage, c'est le vœu que tout le monde devrait faire et le but auquel il faudrait travailler. Il faudrait la fondation d'une Ligue de Paix Universelle tel que l'a suggéré dans un discours le premier ministre Campbell-Bannerman. Notre race devrait avoir la glorieuse mission de l'inaugurer.

(Suite à la 9me page)

NOUVELLES DU GOLFE

Québec, 30 avril, 1906. L'Islet — Bruneau, vents d'est. Rivière du Loup — Clair, nord-est. Pointe-au-Père — Clair, sud-ouest. Rivière du Mont — Clair, sud-est. Rivière Martin — Clair, calme. Le "Rabbit Head", montant 8 1/2 m. Pointe de la Bonne — Clair, sud. L'Agout — montant 9 3/4 m. Booth Point — Clair, calme. Pas de glace en vue. Cap Rose — Bruneau, nord-est. Un steamer à deux hélices, montant 7 m. In Amherst — Clair, calme. Pas de glace en vue. Cap Ray — Clair, nord-ouest. Le "Bray Head", montant, hier après-midi. Low Point — Clair, ouest. Cap Race — Bruneau, calme.

UN VIEUX TESTAMENT

TROUVE DANS UNE JARRETIERE 70 ANS APRES LA MORT DU TESTATEUR.

SANS VALEUR

LES BIENS LEGUES PAR CE DOCUMENT ONT DEPUIS LONGTEMPS CESSÉ D'EXISTER.

Un testament fait par Jules Chambrond, un jarretier qui portait son nom, a été trouvé par un homme qui se trouvait à la recherche d'un testament, et qui a été trouvé dans une jarretière.

A l'époque où Chambrond se maria il avait une petite propriété qu'il légua à sa femme avant sa mort. On savait qu'il avait rédigé un testament, en 1831, le document demeurait introuvable et la propriété fut égarée.

Trois témoins ont été examinés samedi par Mmes Roudeau et O'Sullivan, avocats de James Hackett. Les défendeurs du prétendu meurtrier ayant appris par les journaux que la police avait trouvé un clef, un rasoir et un mouchoir sur le théâtre du crime, voulaient s'assurer de la véracité de la nouvelle.

Le premier témoin entendu a été le capitaine Coleman du poste No 9. En réponse aux questions posées par Mre O'Sullivan, le policier répondit qu'il ne sait pas qui a trouvé le clef et le rasoir. En compagnie du chef de police Doré de la Côté St-Paul, il est allé essayer la clef sur la serrure de la porte du domicile de Hackett, mais elle ne faisait pas.

Le sous-chef MacMahon ne put déclarer davantage les défendeurs d'Hackett sur la personne qui a trouvé la clef, le rasoir et le mouchoir.

Mre Roudeau appela alors dans la boîte aux témoins le capitaine Toun, rangé au poste de police de Ste-Catherine.

Le policier déclare qu'il a entendu dire qu'une clef et un rasoir avaient été trouvés près de l'endroit où le cadavre d'Edith May Ahern a été découvert. Un mouchoir blanc avec des poches rouges a également été remis à la police par un jeune homme. Le témoin est allé avec le détective Charpentier chez Mme Hackett, sous prétexte de faire des recherches. A un moment donné Charpentier jeta le mystérieux mouchoir derrière un bureau de toilette, puis il appela madame Hackett et lui montrant le mouchoir il lui demanda à qui il appartenait. Mme Hackett déclara sans hésiter qu'il appartenait à sa sœur. Cette dernière reconnut le mouchoir comme étant la propriété de sa petite fille Bernadette. La fillette questionnée par les détectives déclara qu'elle avait été le mouchoir à un jeune homme du nom de John Kenny qui lui faisait la cour.

Cependant Kenny interrogé par les policiers nia que le mouchoir a pu appartenir à son père.

Mrs Roudeau et O'Sullivan déclarèrent alors leur enquête close. Le juge Denoyers renvoya Hackett à sa prison en attendant le verdict du jury.

LA POSTE RESTANTE

De la "Patrie."

Les personnes dont les noms suivent ont, à la Poste Restante de la PATRIE, rue Saint-Jacques, Montréal des lettres qui leur seront remises en mains propres, après qu'elles auront été leur légitimement.

Brennan, Thos. — Brousseau, J. B. — Brousseau, J. B. — Bouchard, Daniel, (2). — Bellefleur, Mlle Elizabeth, et C. — Bernier, Honoré. — Beaudry, Mlle. — Bourdon, R. — Bélanger, Emile. — Bouchard, Daniel, Mlle F. — Benoit, Henri. — Brunet, A. — Brunet, Désiré. — Bodson, Mme Veuve Ch.

Cochran, Mlle Gracie. — Campeau, Mlle Gertrude. — Goss, Charles. — Chamberland, A. — Cravens, Albert. — Le Cote, Louis. — Collette, Mlle. — Delincourt, — Dufour, Jos. — D'Elle, J. A. — Desorier, Géophane. — Dagenais, Horace. — Daemen, Ferd. — Giroux, Jos. — Gaudet, Edward. — Hamel, Mlle M. A. — Hay, Mlle Yvonne.

St-James, J. N. — Sherr, Théodore. — Katz, Alphonse. — Le Royer, Marcel. — Lacombe, Edmond. — Lemoine, Albert. — La Pointe, Mme Veuve. — Lalard, Mlle Alice. — Lanctôt, Mlle Rita, (2).

M. le Président du Collège des Pharmaciens. — Marrier, Olympe. — Marlon, George. — Michel, Mlle Délima. — Marchette, Mlle Josephine. — Marion, Geo. (8).

Paquette, Eugène. — Racine, Mlle Annette. — Roudeau, A. O. — Renaud, Adolphe. — Renaud, Gaspard. — Stephens, Geo. W. — Thomas, Olivier, 3. — Thérien, Charles.

Vilchebong de G. Mlle Henrielle. — Viollette, Mlle. — Wilson, Mrs James Reid. — N. — Ce service est absolument gratuit. Les lettres annoncées pendant un mois et non réclamées seront renvoyées aux expéditeurs, qui auront indiqué leur adresse sur l'enveloppe, ou remis au bureau de poste de Montréal.

L'administration ne se tiendra pas responsable des erreurs qui pourraient se produire dans la livraison des lettres, mais elle prendra toutes les précautions possibles pour que ces erreurs ne se produisent pas.

Au point de vue de la santé publique, du confort, du développement des jeunes enfants, cet enseignement devrait occuper le premier rang dans l'attention de la législature et de tous les gens bien pensants.

CASTORIA.

Porte la Castoria Vous Avez Toujours Acheter.

Signature de Charles H. Hackett.

JAMES HACKETT AUX ASSISES

L'ENQUETE PRELIMINAIRE SE TERMINE SAMEDI PAR UNE COURTE SEANCE.

LE MOUCHOIR

LA DEFENSE CHERCHE A DECOUVRIR QUI AURAIT TROUVE UN RASOIR ET UNE CLEF.

Trois témoins ont été examinés samedi par Mmes Roudeau et O'Sullivan, avocats de James Hackett.

Les défendeurs du prétendu meurtrier ayant appris par les journaux que la police avait trouvé une clef, un rasoir et un mouchoir sur le théâtre du crime, voulaient s'assurer de la véracité de la nouvelle.

Le premier témoin entendu a été le capitaine Coleman du poste No 9. En réponse aux questions posées par Mre O'Sullivan, le policier répondit qu'il ne sait pas qui a trouvé la clef et le rasoir. En compagnie du chef de police Doré de la Côté St-Paul, il est allé essayer la clef sur la serrure de la porte du domicile de Hackett, mais elle ne faisait pas.

Le sous-chef MacMahon ne put déclarer davantage les défendeurs d'Hackett sur la personne qui a trouvé la clef, le rasoir et le mouchoir.

Mre Roudeau appela alors dans la boîte aux témoins le capitaine Toun, rangé au poste de police de Ste-Catherine.

Le policier déclare qu'il a entendu dire qu'une clef et un rasoir avaient été trouvés près de l'endroit où le cadavre d'Edith May Ahern a été découvert. Un mouchoir blanc avec des poches rouges a également été remis à la police par un jeune homme. Le témoin est allé avec le détective Charpentier chez Mme Hackett, sous prétexte de faire des recherches. A un moment donné Charpentier jeta le mystérieux mouchoir derrière un bureau de toilette, puis il appela madame Hackett et lui montrant le mouchoir il lui demanda à qui il appartenait. Mme Hackett déclara sans hésiter qu'il appartenait à sa sœur. Cette dernière reconnut le mouchoir comme étant la propriété de sa petite fille Bernadette. La fillette questionnée par les détectives déclara qu'elle avait été le mouchoir à un jeune homme du nom de John Kenny qui lui faisait la cour.

Cependant Kenny interrogé par les policiers nia que le mouchoir a pu appartenir à son père.

Mrs Roudeau et O'Sullivan déclarèrent alors leur enquête close. Le juge Denoyers renvoya Hackett à sa prison en attendant le verdict du jury.

LA POSTE RESTANTE

De la "Patrie."

Les personnes dont les noms suivent ont, à la Poste Restante de la PATRIE, rue Saint-Jacques, Montréal des lettres qui leur seront remises en mains propres, après qu'elles auront été leur légitimement.

Brennan, Thos. — Brousseau, J. B. — Brousseau, J. B. — Bouchard, Daniel, (2). — Bellefleur, Mlle Elizabeth, et C. — Bernier, Honoré. — Beaudry, Mlle. — Bourdon, R. — Bélanger, Emile. — Bouchard, Daniel, Mlle F. — Benoit, Henri. — Brunet, A. — Brunet, Désiré. — Bodson, Mme Veuve Ch.

Cochran, Mlle Gracie. — Campeau, Mlle Gertrude. — Goss, Charles. — Chamberland, A. — Cravens, Albert. — Le Cote, Louis. — Collette, Mlle. — Delincourt, — Dufour, Jos. — D'Elle, J. A. — Desorier, Géophane. — Dagenais, Horace. — Daemen, Ferd. — Giroux, Jos. — Gaudet, Edward. — Hamel, Mlle M. A. — Hay, Mlle Yvonne.

St-James, J. N. — Sherr, Théodore. — Katz, Alphonse. — Le Royer, Marcel. — Lacombe, Edmond. — Lemoine, Albert. — La Pointe, Mme Veuve. — Lalard, Mlle Alice. — Lanctôt, Mlle Rita, (2).

M. le Président du Collège des Pharmaciens. — Marrier, Olympe. — Marlon, George. — Michel, Mlle Délima. — Marchette, Mlle Josephine. — Marion, Geo. (8).

Paquette, Eugène. — Racine, Mlle Annette. — Roudeau, A. O. — Renaud, Adolphe. — Renaud, Gaspard. — Stephens, Geo. W. — Thomas, Olivier, 3. — Thérien, Charles.

Vilchebong de G. Mlle Henrielle. — Viollette, Mlle. — Wilson, Mrs James Reid. — N. — Ce service est absolument gratuit. Les lettres annoncées pendant un mois et non réclamées seront renvoyées aux expéditeurs, qui auront indiqué leur adresse sur l'enveloppe, ou remis au bureau de poste de Montréal.

L'administration ne se tiendra pas responsable des erreurs qui pourraient se produire dans la livraison des lettres, mais elle prendra toutes les précautions possibles pour que ces erreurs ne se produisent pas.

Au point de vue de la santé publique, du confort, du développement des jeunes enfants, cet enseignement devrait occuper le premier rang dans l'attention de la législature et de tous les gens bien pensants.

CASTORIA.

Porte la Castoria Vous Avez Toujours Acheter.

Signature de Charles H. Hackett.

LE ROCHER DE QUEBEC

Intéressante conférence du Dr Ami, à l'Institut-Canadien

Les observations de Mgr Laflamme. — Une importante suggestion

Correspondance spéciale à "La Patrie".

QUEBEC, 30.— Samedi soir, dans la salle d'audience de la Cour du Roi, et sous les auspices de l'Institut Canadien, le Dr H. Ami, savant géologue d'Ottawa, a donné une très intéressante conférence sur la formation géologique du rocher de Québec, spécialement cette partie de la falaise où se sont produits les grands et dévastateurs éboulements de 1841 et de 1889, et qui porte l'extrémité ouest de la Terrasse Dufferin et la bastion du Roi de la Citadelle.

Un auditoire nombreux et distingué y assistait. On remarquait entre autres S. H. le maire G. Gagné, Mgr Laflamme, les honorables Gauthier et Landry, et un grand nombre des principaux citoyens de Québec en com-

versations sur le sujet que venait de traiter le savant géologue d'Ottawa. Il y eut, sous les applaudissements de tout l'auditoire. A son tour, Mgr Laflamme fit des remerciements au Dr Ami; il le félicita cordialement de son intéressante conférence.

"Mais, ajouta-t-il, je regrette que le docteur ne nous ait pas dit quels seraient, selon lui, les meilleurs moyens de conjurer le danger qui nous menace. Ce danger, il nous l'a bien montré, il nous l'a presque fait toucher du doigt. Il ne l'a pas exagéré, au contraire. La falaise, au pied de la citadelle et de la Terrasse se désagrégeait peu à peu. Nous en avons la preuve presque tous les jours. Cette partie du cap est destinée à s'écrouler."

ELLE S'ECROULERA INEVITABLEMENT

Quand ? Voilà le point. Mais le jour où cet écroulement se produira, il se trouvera sans doute quelque savant pour dire : "Je l'avais prédit, ça devait arriver." Mais pour empêcher que cela arrive, pour protéger la vie des gens et la propriété, pour faire disparaître le danger suspendu sur nos têtes — je veux parler des gens de la rue Champlain — il importe qu'on mette en œuvre sans retard les moyens les plus sérieux et les plus efficaces. Le gouvernement pourrait nommer une commission d'experts pour examiner l'état de la falaise et suggérer ce qu'il y aurait de mieux à faire pour empêcher cette désagréation continuelle. Il ne faudrait pas cependant qu'il se contente de recevoir des suggestions. Le plus important serait de les mettre en pratique.

C'est là une observation que le peuple bien faire sans compromettre personne, car, moi, je ne suis pas du gouvernement.

"On a déjà fait bien des suggestions et on en fait encore. A part d'autres choses de contrôle au moyen desquelles toute cette partie de la falaise qui menace ruine, serait solidement appuyée. Mais je suis bien convaincu que si des contreforts pouvaient retarder l'écroulement, ils ne l'empêcheraient pas. Il n'y a pas de contreforts qui tiennent devant une masse pareille. Lorsqu'elle tombe au jour où elle doit tomber. Et puis, un travail de maçonnerie, comme celui-là coûterait des centaines de mille piastres."

"Selon moi, il y aurait UN MOYEN

plus simple de conjurer le danger et d'appuyer cette partie du cap aussi solidement que possible, de ne pas s'en laisser aller à l'écroulement. Mais je suggérerais tout simplement d'aider la nature, en faisant tomber les parties du cap qui menacent de tomber. Au moins on aura alors l'avantage de savoir quand ça tombera, et de pouvoir s'arranger de façon à ne pas recevoir cela sur la tête. Et puis, ce travail fait, toute cette masse de pierre et de terre formerait un talus depuis la rue Champlain jusqu'à la cime du cap, et ce talus constituerait



MGR LAFLAMME

pagne de leurs dames et de leurs jeunes filles.

Le Dr Ami a illustré sa conférence de projections lumineuses très nettes, très distinctes, qui ont permis à l'auditoire d'observer, avec l'aide de très intéressantes descriptions et explications du savant conférencier, les principaux phénomènes géologiques, le travail imposant de la nature à travers la croute terrestre, en plusieurs endroits de notre pays, mais surtout sur les falaises de Québec et de Lévis, plus particulièrement dans la formation du promontoire qu'on appelle le cap Diamant.

Toute cette partie du cap, théâtre des désastres de 1841 et de 1889, a été déroulée sous les yeux des auditeurs, qui ont pu presque toucher du doigt les diverses couches de calcaires qui composent le rocher. Le Dr Ami a reproduit plusieurs vues photographiques des principales désagréations qui ont bouleversé le cap, au pied de la citadelle et de la Terrasse, tout le long de la rue Champlain. Il a fait voir les crevasses qui ont été surtout constatées après la catastrophe de 1889, et qui s'étendent depuis la bastion du Roi jusqu'à l'extrémité ouest de la Terrasse. Elle a 42 pouces de largeur, et à certains endroits, elle atteint une grande profondeur.

Les personnes dont les noms suivent ont, à la Poste Restante de la PATRIE, rue Saint-Jacques, Montréal des lettres qui leur seront remises en mains propres, après qu'elles auront été leur légitimement.

Brennan, Thos. — Brousseau, J. B. — Brousseau, J. B. — Bouchard, Daniel, (2). — Bellefleur, Mlle Elizabeth, et C. — Bernier, Honoré. — Beaudry, Mlle. — Bourdon, R. — Bélanger, Emile. — Bouchard, Daniel, Mlle F. — Benoit, Henri. — Brunet, A. — Brunet, Désiré. — Bodson, Mme Veuve Ch.

Cochran, Mlle Gracie. — Campeau, Mlle Gertrude. — Goss, Charles. — Chamberland, A. — Cravens, Albert. — Le Cote, Louis. — Collette, Mlle. — Delincourt, — Dufour, Jos. — D'Elle, J. A. — Desorier, Géophane. — Dagenais, Horace. — Daemen, Ferd. — Giroux, Jos. — Gaudet, Edward. — Hamel, Mlle M. A. — Hay, Mlle Yvonne.

St-James, J. N. — Sherr, Théodore. — Katz, Alphonse. — Le Royer, Marcel. — Lacombe, Edmond. — Lemoine, Albert. — La Pointe, Mme Veuve. — Lalard, Mlle Alice. — Lanctôt, Mlle Rita, (2).

M. le Président du Collège des Pharmaciens. — Marrier, Olympe. — Marlon, George. — Michel, Mlle Délima. — Marchette, Mlle Josephine. — Marion, Geo. (8).

Paquette, Eugène. — Racine, Mlle Annette. — Roudeau, A. O. — Renaud, Adolphe. — Renaud, Gaspard. — Stephens, Geo. W. — Thomas, Olivier, 3. — Thérien, Charles.

Vilchebong de G. Mlle Henrielle. — Viollette, Mlle. — Wilson, Mrs James Reid. — N. — Ce service est absolument gratuit. Les lettres annoncées pendant un mois et non réclamées seront renvoyées aux expéditeurs, qui auront indiqué leur adresse sur l'enveloppe, ou remis au bureau de poste de Montréal.

L'administration ne se tiendra pas responsable des erreurs qui pourraient se produire dans la livraison des lettres, mais elle prendra toutes les précautions possibles pour que ces erreurs ne se produisent pas.

Au point de vue de la santé publique, du confort, du développement des jeunes enfants, cet enseignement devrait occuper le premier rang dans l'attention de la législature et de tous les gens bien pensants.

Signature de Charles H. Hackett.

Signature de Charles H. Hackett.

Signature de Charles H. Hackett.

Signature de Charles H. Hackett.



LE CAP DIAMANT

Cette crevasse est la plus grande et la plus profonde. Mais il y en a bien d'autres dans toute cette masse rocheuse, qui courent dans divers directions. C'est ce qui fait le danger, c'est ce qui fait prévoir qu'un jour ou l'autre

l'eau provenant des pluies ou de la fonte des neiges, qui s'infiltre dans ces crevasses, active peu à peu le travail de désagréation et provoquera inévitablement un éboulement.

Le Dr Ami ne s'est pas prononcé sur les moyens à prendre pour parer au danger menaçant. N'étant pas ingénieur, il a déclaré sa compétence en cette matière. Il s'est contenté de signaler le danger.

La suggestion qui vient de faire pour protéger le rocher de Québec, ne devrait pas rester lettre morte. C'est évidemment le moyen le plus simple et le plus sûr d'appuyer solidement une grande partie de la falaise, qui menace ruine.

LE G. T. P.

FORT WILLIAMS, 30.— La première consignation, soit 8,500 tonnes de rails d'acier pour la construction de la voie du G.T.P., est arrivée vers midi vendredi dernier.

Le transport s'est effectué par le bateau Beauty qui était parti de Baltimore.

On procède actuellement au déchargement des rails sur les quais du G.T.P. Fort Williams. Les rails seront chargés sur des wagons et expédiés via le "C.N.R." à Edmonton.

Une autre consignation de 5,000 tonnes à l'usine Buffalo, samedi et est en route pour le lac.

CHRONIQUE OUVRIERE

de tergiversations, s'il vous plaît.

Il y a certains dirigeants du parti ouvrier qui tiennent, parfois un si grand propos à la tribune, devant toutes, qu'ils nous rendent malgré nous défiant à leur égard.

La n'adressent jamais la parole au commencement de leur discours, par des paroles immuables au parti libéral.

Il nous demandons ce que ces sont vous faire dans le parti ouvrier s'ils trouvent le parti libéral parfait.

Il appartenait à ce parti, c'est d'y rester, la chose était si simple.

Vous sommes d'avis que ceux qui sont radicaux sincèrement au parti ouvrier, sans arrière-pensée, sans le désir de satisfaire leur ambition personnelle, ne peuvent avoir une aussi mauvaise opinion du parti libéral, pas le que du parti conservateur.

La classe ouvrière est la plus nombreuse de la société avec celle des cultivateurs. C'est celle-ci, pourtant, qui a les intérêts ont été le plus négligés aussi bien par le parti libéral que par le parti conservateur.

C'est la pensée profonde, sincère, ébranlable de tous ceux qui ont travaillé franchement à la fondation du parti ouvrier et il est inconcevable que des gens qui aspirent à conquérir l'œuvre de ces militants puissent monter à la tribune pour faire l'éloge des partis et des hommes qui ont méconnus les droits et les intérêts de la grande classe ouvrière.

Il y a dans cette conduite une insouciance inexplicable ou une arrière-pensée inavouable.

Il ne nous faut pas dire par là qu'il faut être injuste envers les adversaires, mais nous voulons bien comprendre à ceux qui pour avoir des idées derrière la tête ils n'ont pas encore émis de pensée, qu'ils sont surveillés et qu'il leur faut se tenir sur leurs gardes.

Il faut que chacun dans le parti apprenne bien que les personnalités sont absolument rien et qu'il n'y a pour tous, qu'une chose à faire, c'est de se rallier franchement, sans arrière-pensée, à l'idée qui a présidé à la création du parti ouvrier, et à ne pas sortir.

La grève des mineurs est probable.

Les mineurs sont accablés au pied mur, ils n'ont qu'à se soumettre à la volonté intransigeante du trust du charbon ou à déserter la grève.

John Mitchell dit que les "barons" du charbon n'ont pas modifié leur attitude arrogante d'autant et que la loi de 1902 n'a fait sur eux aucune impression.

Les exploitateurs ne se contentent pas, à encore, dit Mitchell, de fixer le prix que le consommateur devra payer pour son charbon, ils veulent également être les maîtres de dire quel salaire les mineurs devront gagner et combien heures de travail ils devront faire chaque jour.

Les concessions faites par les mineurs pour éviter la grève semblent avoir été interprétées par les exploitateurs des mines comme un signe de faiblesse et de lâcheté de leur part.

Il n'est pas probable que les délégués à la convention qui doit avoir lieu cette semaine, soient libres de leurs actions, car les mineurs sont saisis de la manière cavalière avec laquelle le trust a traité leurs revendications et du mépris qu'il a manifesté pour leurs concessions, et ils en conséquence de donner des instructions à leurs délégués de ne pas retarder plus longtemps à déclarer la grève.

Manifestation socialiste à Montréal.

Les socialistes se préparent à manifester demain à Montréal. Ils ont une procession qui se formera à la salle Empire pour défilier par les rues de Saint-Laurent, Ontario, Blouin, et Saint-Laurent jusqu'à la salle Empire. Des discours seront prononcés à ce dernier endroit. On annonce la présence probable de Mme Gorky, mais nous doutons que la révolutionnaire russe soit ici de loin.

Les gens ont hâte de voir quelle figure vont faire les socialistes à cette première manifestation qu'ils organisent en l'occasion de la fête du mai.

On se demande également s'ils défilent le drapeau rouge en tête de leur procession. Il paraît que les socialistes sont partagés sur les chances de l'opportunité de s'affirmer aussi visiblement, mais la majorité est en faveur que l'on arbore ce signe distinctif; toutefois à l'heure actuelle, il n'y a rien de résolu à ce sujet.

La procession se composera, croisons-nous, presque exclusivement de étrangers, de juifs russes notamment.

meeting de charbons.

Vendredi soir, un meeting de charbons a été tenu à la salle Saint-Jacques, rue Languetière, dans le but de propagande en faveur de l'union de cette profession. Les orateurs de la soirée ont été les camarades Joseph Aime, président de l'Union No 134 de la Fraternité des charbonniers, et R. Leroy, de la Fraternité des charbonniers.

Le Café est comme toute autre chose—le MEILLEUR CAFE demande du soin dans la manière de le cultiver et de le choisir, de le mêler et de le faire rôtir.

Le Café SEAL BRAND

est riche en Caféine et en Caféone. C'est un café choisi qui vient des Meilleures Plantations du Monde.

CHASE & SANBORN, - Montréal.

TERRIBLES DOULEURS DORSALES

SOUFFRIT HUIT MOIS DE MALADIE RENALE

IL LUI FALLAIT PARFOIS RESTER TROIS JOURS AU LIT

Les Pilules de Doan

POUR LES REINS LE GUERIRENT

M. Thomas Fitzgerald, Hazelton, Out., écrit ce qui suit: «J'ai beaucoup souffert de maladie rénale durant huit mois. J'avais de terribles douleurs à la chute des reins. Il me fallait parfois rester trois jours au lit et je ne pouvais faire aucun travail. J'essayai plusieurs remèdes mais sans succès, de même que des emplacements, mais inutilement.

Un jour, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les reins. J'étais si découragé que je lui dis d'être fatigué d'essayer des remèdes, mais il me pressa d'en essayer une boîte, et avant de l'avoir finie, je constatai un changement pour le mieux. J'en achetai donc cinq autres boîtes et mes reins ne m'ont pas fait souffrir depuis. Je ne saurais me passer des Pilules de Doan dans ma maison.

Il n'est réellement pas difficile de guérir la maladie rénale à ses premières phases. Tout ce que vous avez à faire, c'est de faire l'essai des Pilules de Doan pour les reins. Elles sont un remède infatigable contre toutes les formes de la maladie des reins. Elles soulagent rapidement les reins congestionnés, surmenés, et les ramènent graduellement à la santé.

Pilules de Doan pour les reins, 50c la boîte ou trois boîtes pour \$1.25, chez tous les marchands ou de la Doan Kidney Pills Co., Toronto, Ont.

—Impr. C. L. B. S. S. S.

la même organisation et J. A. R. dier, de l'Union typographique.

La réunion n'était pas très nombreuse, mais en revanche, elle s'est montrée très enthousiaste et les orateurs ont fait une bonne impression sur l'auditoire.

M. Verville fait des déclarations.

Il y a eu un mass-meeting de charbonniers, menuisiers, de langue anglaise, samedi soir, au siège social de l'Union No 1244 de la Fraternité des charbonniers-menuisiers, rue Sainte-Catherine, auquel ont assisté la parole le député de Maisonneuve, le camarade Alphonse Verville et les camarades Richard Lynch, Joseph Aime et J. B. Mack. La meeting a été présidé par le camarade Fraser, président de l'Union No 1244.

Le député Verville a fait des déclarations qu'il est important de noter. Après avoir affirmé sa confiance que le gouvernement actuel était bien disposé à l'égard des ouvriers, il a dit que son intention, à lui, M. Verville, était de saisir le Parlement de la question d'une pension d'Etat pour les vieux travailleurs qui ont passé une longue vie au service de la communauté.

Il a encore déclaré qu'avant longtemps les travailleurs devront avoir un ministre du travail à Ottawa.

La journée de demain en France.

La journée de demain en France ne cause plus guère d'inquiétude. Le gouvernement a pris des mesures étendues pour assurer le service d'ordre et les syndicats ouvriers en général ont pris la résolution de ne pas manifester dans les rues afin de ne pas causer d'embarras à l'autorité. Les socialistes, partisans de l'action politique, ont également résolu d'éviter tout ce qui pourrait compromettre la paix dans les rues. Il n'y a que les socialistes révolutionnaires et les anarchistes qui pourraient causer de l'embarras à l'autorité, mais ceux-ci sont relativement peu nombreux.

Petites notes.

Des rumeurs unionistes et non unionistes se sont battus à coups de couteau et de revolver, samedi, à l'endroit que l'on appelle Pointe-Croix, près de Windsor (Ont.). Il en est résulté de fatales conséquences pour trois des combattants qui sont morts des coups qu'ils ont reçus, des blessures plus ou moins graves pour plusieurs autres et la mise en arrestation d'un grand nombre.

Les atrocités commises par les cosaques, au cours de la pacification du Caucase, sont si horribles, qu'elles suffiraient à elles seules, à expliquer le sentiment anticolonialiste qui s'étend si rapidement dans les rangs de la démocratie.

La ville n'a pas d'argent pour l'entretien et l'amélioration de ses rues. Si c'était un trust qui serait chargé de ce service, il plongerait tout simplement la main dans les poches des contribuables, sans demander aucune permission, et il en retirerait tout l'argent nécessaire pour l'exécution de ces travaux, et quelques centaines de milliers de dollars en plus pour ses actionnaires.

Aux Etats-Unis, l'autorité fédérale des biens que les administrations des différents Etats ne cessent depuis quinze ans de traiter les trusts d'organisations de conspirateurs, et ceux-ci de voleurs. Ils font des procès et des condamnations, mais les plus importantes combinaisons capitalistes, mais les pénitenciers attendent toujours en vain ces pensionnaires millionnaires.

Le gouvernement d'Ontario fait mine de vouloir faire face aux trusts et aux monopoles, puissants et alerter énergiquement. Pour le moment il songe à s'emparer du reste des forces hydrauliques du Niagara qui n'ont pas encore été cédées à des compagnies privées, afin de les exploiter.

Le Fr. supérieur et son confrère accompagneront les heureux gagnants dans cette excursion. Ils visiteront le Saguenay et toute la vallée du Lac St-Jean, par chemin de fer et par bateau à vapeur. Il va sans dire que cette nouvelle a mis beaucoup d'émulation parmi les jeunes littérateurs de St-Aimé.

(Corresp. spéciale à LA PATRIE). ST-AIMÉ, 30 — Le collège de St-Aimé, tenu par les Frs. Ste-Croix, vient d'être l'objet d'une attention fort délicate de la part de la Société de Colonisation du Lac St-Jean. M. Dupont, conférencier officiel de la société, lors d'une conférence donnée à St-Aimé dans la salle du collège, a gracieusement offert au Fr. Fr. Michel, supérieur, et à un de ses confrères, une passe gratuite pour visiter la vallée du Lac St-Jean.

Le Fr. supérieur et son confrère accompagneront les heureux gagnants dans cette excursion. Ils visiteront le Saguenay et toute la vallée du Lac St-Jean, par chemin de fer et par bateau à vapeur. Il va sans dire que cette nouvelle a mis beaucoup d'émulation parmi les jeunes littérateurs de St-Aimé.



"VENDU A TRAVERS LES BARS"

TAMMANY SCOTCH

Est un Pur Whisky fabriqué de Malt et d'Orge récolté sur les Montagnes d'Ecosse, distillé par Greenlees Brothers, Argyleshire, Ecosse.

(Voir certificat sur chaque bouteille.)

Il est expédié en fûts seulement, et embouteillé à sa force originale par les soussignés, épargnant par là un montant considérable en fret et droits.

GOUTEZ-LE. "Vendu à Travers les Bars". COMPAREZ-LE.

Le Verre 10c. La Bouteille \$1.00. La Caisse \$10.00.

LAWRENCE A. WILSON CO. LTEE.,

Seuls Contrôleurs, Montréal.

27, 1, 4, 8, 11, 13

Demandez à Votre Agent de Renouveler une Part de vos Assurances dans

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

INCENDIE

NOS TAUX SONT REDUITS.

DIRECTEURS:

RODOLPHE FORCET, Président, HON. H. B. RAINVILLE, V. P.

HON. LOMER COUIN, Premier Ministre, P. Q.

H. A. EBERS, M. de Montréal.

HON. L. P. PELLETIER, ALD. C. DESERRES,

J. M. WILSON, Wm. McNALLY, N. BELLEAU,

J. E. CLEMENT, Jr. Gérant Général.

ployer à produire de l'énergie électrique au bénéfice de la communauté.

Le gouvernement d'Ottawa doit commencer à s'apercevoir que le peuple du Canada est fatigué de se faire exploiter par le monopole des téléphones. Ce n'est pas étonnant, car celui-ci s'est livré à une exploitation peu ordinaire.

Le gouvernement français après avoir trop laissé faire les perturbateurs de l'ordre public, semble maintenant prendre contre eux des mesures sévères, indignes d'une démocratie, à moins que ce soient les dépêches qui exagèrent, ce qui nous semble le plus probable.

Dans tous les cas, cette situation est tout à fait regrettable à la veille des élections comme on se trouve en ce moment en France.

Avis aux ferblantiers-couvreurs.

A cause du déménagement, l'Union No 116 des ferblantiers-couvreurs a renvoyé à mardi de la semaine prochaine sa réunion régulière qui devait avoir lieu demain soir.

Reunions demain soir:

Union No 144 des plombiers, salle Saint-Joseph. — Agent d'affaires, Peter Howard, 1375, Sainte-Elizabeth.

Union No 16 des ferblantiers-couvreurs, salle Saint-Joseph. — Secrétaire, Ferdinand Robert, 74, Delisle.

Conseil mixte du district No 17 de l'Union internationale des cordonniers, 784, Ste-Catherine Est. — Secrétaire, A. E. Charest, 496, St-Hippolyte.

Mot de la fin.

On défend la responsabilité du gouvernement dans l'affaire de la North Atlantic Trading Company avec de bien grosses injures.

AU COLLEGE DE ST-AIME

(Corresp. spéciale à LA PATRIE). ST-AIMÉ, 30 — Le collège de St-Aimé, tenu par les Frs. Ste-Croix, vient d'être l'objet d'une attention fort délicate de la part de la Société de Colonisation du Lac St-Jean. M. Dupont, conférencier officiel de la société, lors d'une conférence donnée à St-Aimé dans la salle du collège, a gracieusement offert au Fr. Fr. Michel, supérieur, et à un de ses confrères, une passe gratuite pour visiter la vallée du Lac St-Jean.

Le Fr. supérieur et son confrère accompagneront les heureux gagnants dans cette excursion. Ils visiteront le Saguenay et toute la vallée du Lac St-Jean, par chemin de fer et par bateau à vapeur. Il va sans dire que cette nouvelle a mis beaucoup d'émulation parmi les jeunes littérateurs de St-Aimé.

(Corresp. spéciale à LA PATRIE). ST-AIMÉ, 30 — Le collège de St-Aimé, tenu par les Frs. Ste-Croix, vient d'être l'objet d'une attention fort délicate de la part de la Société de Colonisation du Lac St-Jean. M. Dupont, conférencier officiel de la société, lors d'une conférence donnée à St-Aimé dans la salle du collège, a gracieusement offert au Fr. Fr. Michel, supérieur, et à un de ses confrères, une passe gratuite pour visiter la vallée du Lac St-Jean.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS

Derbies de Printemps pour Hommes

Nous venons de recevoir d'Angleterre, 50 douzaines de chapeaux Derby et mous de couleur, de nouvelles formes. Prix \$2.50 et \$3.00.

Rayon des Rideaux

Nous faisons actuellement un intéressant étalage de tissus comprenant: taffetas de toile, taffetas opaques, taffetas uni, draps de Monk, drap arras, tapisseries de coton, draps croisés, velours à dessins et unis et brocat de soie.

Une ligne choisie de rideaux en dentelle avec rideaux de fenêtre assortis, aussi rideaux en madras crème, unis et de couleurs.

Mousseline travaillée au tambour, panneaux de vestibule et rideaux en mousseline avec franges.

Corduroy uni dans toutes les nuances.

Stores de fenêtres (cassés) hollandais, en toile et opaques.

Tissus à store avec grand assortiment de nouvelles dentelles.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT.

Attention spéciale apportée aux commandes par la Poste.

Henry Morgan & Co, Montréal.

27, 1, 4, 8, 11, 13

FAITES VOTRE PROPRE PRIX POUR CES TAPIS.

Il nous reste encore quelques lignes de Beaux Tapis, Carpets, etc., de notre vente de liquidation. Ils doivent être vendus en quelques jours; et nous les écoulons sans égard aux prix.

Venez nous faire une offre et venez vite.

N'hésitez pas; c'est votre chance pour, quelques jours seulement. Ce sera la fin de la plus remarquable vente de tapis à prix réduit qui se soit vue à Montréal.

ROBILLARD & CIE,

1910 RUE NOTRE-DAME, Edifice Balmoral.

PHONE MAIN 1247 45 jno.

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

27, 1, 4, 8, 11, 13

Les affaires commencent à 8 h. m. Les affaires terminent à 6 p. m.

W. H. Scroggie

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria.

Quelques-unes de Nos Négations.

Nous ne faisons aucune déclaration que nous ne pouvons prouver par des faits.

Nous n'offrons aucune valeur que nous ne puissions montrer.

Nous ne marquons pas de prix que nous ne puissions vous rendre avantageux.

Nous ne demandons pas des prix que nous pourrions obtenir, mais des prix qui réjouissent les acheteurs économes.

Nous ne réduisons pas quelques lignes de deux ou trois cents pour en reprendre la différence sur d'autres.

Nous ne voulons pas perdre de clients; voilà pourquoi nous nous efforçons de leur donner satisfaction et de nous en faire des amis pour la vie.

Nous ne vendons pas de marchandises communes, mais des marchandises à bas prix.

A Propos de Chaussures

\$3.50, Chaussures \$1.95

Pour le confort et la durée générale, les chaussures que nous offrons pour mardi sont insurpassables. Nous les offrons à ces prix simplement pour faire place aux nouvelles marchandises.

Nous sommes difficiles à surpasser pour la qualité, plus difficiles encore à surpasser pour les styles, mais la plus difficile est pour les prix.

Souliers Oxford Américains de première classe, en chevreau vierge, bouts en cuir verni, semelles légères, flexibles et à bord large, talons militaires ou cubains, jolis, élégants et d'ajustement parfait. Souliers de \$2.75 et \$3.50. — Mardi, pour... **\$1.95**

CHEZ SCROGGIE AU DEUXIEME ETAGE.

A Propos de Tapis

Nous avons des tapis de toutes qualités, depuis les meilleurs marchés, qui sont de bons, aux meilleurs qui soient fabriqués. Les jeunes ménagères trouveront que ce rayon est de tout premier ordre par sa variété de tapis et par l'économie de ses prix.

Le jour du déménagement entraîne avec lui le nettoyage des tapis. Le salon ou le passage dans la nouvelle maison ne paraîtraient pas plus confortables si de nouvelles nattes ou de nouveaux tapis remplaçaient les anciens tapis, et, à un prix un peu plus élevé que celui qui est chargé pour nettoyer les vieux tapis.

NATTES CHINOISES ET JAPONAISES.—Un assorti complet de nattes chinoises. **12c**

25 rouleaux de NATTES CHINOISES, dessins à carreaux. Prix régulier 12 cents la verge, Mardi... **9c**

Un rouleau de 40 verges pour \$3.50... **\$3.50**

NATTES JAPONAISES.—Châles de toile, très jolis, dessins à carreaux et patrons de tapis. **15c**

29 rouleaux de NATTES JAPONAISES—Jolis dessins à rayures et carreaux, Valeur régulière 15c. Mardi... **13c**

Un rouleau de 40 verges, pour... **\$5.00**

TAPIS VELOURS ANGLAIS.—Le plus joli de tous les tapis de prix moyen, magnifiques dessins et couleurs. Convenable pour salon, boudoir, salle à manger, etc. bords de 22-1/2, 24-1/2, 26-1/2, 28-1/2, 30-1/2, 32-1/2, 34-1/2, 36-1/2, 38-1/2, 40-1/2, 42-1/2, 44-1/2, 46-1/2, 48-1/2, 50-1/2, 52-1/2, 54-1/2, 56-1/2, 58-1/2, 60-1/2, 62-1/2, 64-1/2, 66-1/2, 68-1/2, 70-1/2, 72-1/2, 74-1/2, 76-1/2, 78-1/2, 80-1/2, 82-1/2, 84-1/2, 86-1/2, 88-1/2, 90-1/2, 92-1/2, 94-1/2, 96-1/2, 98-1/2, 100-1/2. **99c**

PRELATS A PLANCHER à partir de la verge... **16c**

LINOLEUM à partir de la verge... **25c**

CHEZ SCROGGIE, AU TROISIEME ETAGE.

CORSETS

Nous les recommandons avec plaisir. Nul corset à un prix si bas ne possède autant de qualité, autant d'élégance. Ils sont en coutil, devant droit, bandes longues ou courtes, en blanc ou en gris. Grandeur 24 à 30. Ce sont des corsets qui s'ajustent parfaitement. Valeur de 75c à \$1.00. — Mardi, pour... **49c**

De Nouvelles Réductions sur les Prix de Vêtements Blancs

En plaignant aux personnes particulières, nos méthodes ainsi que nos prix donnent satisfaction aux clients particuliers. Voici quelques items proposés à leur plaisir.

Robes de nuit en coton, empesement plissé en forme de V, col garni de broderie, manches avec frange... **49c**

Cache-corsets en batiste, devant ample avec plis et insertion de dentelle, garnis de dentelle... **29c**

Caléons en batiste, franges parapluiés, garnis de plis courts et de broderie. Demain... **39c**

Jupons en batiste, large volant en linon garni d'insertion de dentelle, avec groupes de plis et bordure de dentelle... **89c**

\$21.00, Imperméables en Cravette, \$13.50

On devrait donner à ces imperméables le nom de "manteaux d'utilité générale". Lorsque vous en achetez un, vous avez tout le style, le confort et la durée que se puissent trouver dans un vêtement imperméable en Cravette. Qu'il soit pour voyages ou promenades, dans les couleurs de bleu, gris et blanc. Quelques-uns sont plissés jusqu'au bas du dos et du devant, et sont à ceinture. Ils valent de \$15.50 à \$21.00. Mardi... **\$13.50**

Imperméables en Cravette et tweed, de longueur trois-quarts et d'ample longueur. \$3.00 à... **\$7.50**

Éléments manteaux d'ample longueur, confectionnés en tweeds carreaux, à dos ample, col en noir et en poil. **\$12.50**

BLOUSES EN LINON BLANC

Éléments blouses en linon, dans quatre styles différents à plis et à insertion larges et étroites; poignets et manches plissés. Mardi... **\$1.49**

MANTEAUX POUR ENFANTS

Manteaux en cachemire crème, avec collette et collet rond, joliment garnis de broderie de soie. Grandeur pour enfants de 2 à 6 ans. Prix \$2.25 à... **\$4.75**

CHEZ SCROGGIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE.

COURRIER DE QUEBEC

Mort subite — Enquête du coroner — Le Prix Chauveau — Le soldat Barry est fou — Augmentation de salaire.

Correspondance spéciale à "La Patrie".
Q'EBEC, 30 — Une vieille femme de 71 ans, Mme Marceline Gilbert, domiciliée rue Bagot, est morte subitement. L'enquête du coroner tenue samedi, a établi qu'elle avait succombé à une syncope du cœur.

Le coroner a aussi tenu une enquête sur l'enfant de 3 ans de M. Alfred Guérard, qui s'est empoisonné dans les circonstances que le vous ai relatées samedi. Le verdict a été "Mort d'un empoisonnement" par l'absorption d'un liquide corrosif.

PRIX CHAUVEAU
 Le concours à la Faculté de Droit de l'Université Laval pour le Prix Chauveau, a eu lieu la semaine dernière. Le 1er prix a été obtenu par M. Alfred Prévost et le 2e par M. Joseph Gravel.

M. Doran, C. R., commença mardi à l'Université Laval, ses cours sur l'Histoire du Droit.

Aujourd'hui, les élèves du séminaire et les universitaires sont en congé à l'occasion de la fête de Mgr de Laval.

L'hon. M. Weir, orateur de l'Assemblée Législative, Mme et Mlle Weir sont attendus à Québec mercredi.

M. Joseph Sauvier, le célèbre baron de Montréal, est attendu à Québec demain pour prendre part au concert du club "Ladies Morning Musical".

Le détective Louis Fleury est gravement malade.

Il a été administré.

LE SOLDAT BARRY

doit être aujourd'hui conduit au pénitencier de St-Vincent de Paul, pour y finir ses jours, conformément à la sentence qui vient d'être prononcée contre lui. Mais il est probable qu'il sera avant longtemps transféré dans un asile d'aliénés, car il donne plus que jamais des signes de folie.

Depuis sa condamnation il a eu de fréquentes crises. Il croit qu'on veut l'empoisonner, et la dernière fois que ses dévoués ont allés le voir, il leur a pas reconnu. Il parlait qu'il pendant qu'il faisait du service militaire aux Indes, Barry a été atteint des fièvres qui l'ont tenu plusieurs mois à l'hôpital.

Le Bureau de Placement à l'hôtel de ville étant aboli, les autorités civiles ont décidé d'appliquer le salaire payé au président de ce bureau à augmenter le salaire des fonctionnaires suivants: M. Jos. Côté, du Bureau d'hygiène, \$100; M. E. Foley, greffier de la Cour du Recorder, \$100; M. Jos. Bussières, commis à la Cour du Recorder, \$100; M. G. Trudel, huissier, \$100; M. Jean Drolet, inspecteur, \$100 et M. O'Donnell, assistant ingénieur de la cité, \$100.

LORSQU'UN RHUME VOUS INCOMMODE

Comment le guérir?

Voici une méthode qui est la simplicité même. Frictionnez bien la poitrine et la gorge avec de la Norviline, employez cette dernière comme gargare, puis prenez dans de l'eau chaude, avant de vous coucher, avec une pilule du Dr. Hamilton. Le lendemain matin, vous serez rafraîchi, dispos, et votre rhume aura disparu.

Ces remèdes de famille remportent de merveilleux succès depuis des années et n'échouent certainement pas dans votre cas. Ils sont en vente chez tous les marchands. (3)

CANTONS DE L'EST

L'Harmonie—Incendie près de Sutton—Emprunt à Richmond—Ecrasement—Les licences à Farnham—L'affaire Gagné.

Correspondance spéciale à "La Patrie".

SHERBROOKE, 30—Les membres de l'Harmonie ont joué pour trois ans, à partir du premier mai, l'ancienne salle de l'Union St-Joseph, battise Murray.

—La cour des commissaires du Canton d'Ascutt s'ouvrira à l'avenir dans la salle ci-dessus occupée par l'Harmonie.

M. Wm. Murray fait exécuter des réparations à ces deux salles, ce qui les rendra très convenable pour les fins de leur occupation.

—Le 7 mai prochain nous aurons trois trains de voyageurs par jour, entre Sherbrooke et la lac Mégantic.

Un nouveau train express est ajouté, grâce aux démarches de M. l'abbé J. O. Golin, et de M. A. B. Hunt, député de Compton. Les trains pour le lac Mégantic, laisseront la gare de Sherbrooke aux heures suivantes: 830 a. m., 4:05 p. m., 10:37 p. m.

—Les réparations à l'intérieur de l'église de Waterloo sont sur le point d'être terminées. Elles auront coûtées \$12,000.

—La Young Men Christian Association a fait l'acquisition de l'ancienne maison J. R. Woodward, près du bureau de poste, où elle installera ses bureaux et sa salle de conférences.

INCENDIE

Mardi dernier, la maison de ferme de M. Picard, près Sutton, a été réduite en cendre avec tout le ménage. Dans la maison se trouvait une valise contenant \$75, qui a brûlé avec le reste. Le feu a été communiqué par une cheminée défectueuse. M. Picard venait d'acheter cette propriété de M. G. Boright.

M. Lillard Séligny a vendu sa boutique de barbier-coiffeur et se va de lui à M. L. Leranger. M. Séligny s'occupera d'exploiter le brevet qu'il a pris des gouvernements canadien et américain pour un ratelier amélioré pour les queues de tables de billard et de pool.

EMPRUNT A RICHMOND

Le conseil de Richmond a adopté un règlement pourvoyant à un emprunt de \$25,000 pour améliorer ses services de l'aqueduc et du feu.

Un nombre important de nos concitoyens anglais ont quitté nos cantons depuis mars dernier pour le Nord-Ouest. Cet exode augmente d'une année à l'autre. Ils sont remplacés par des compatriotes canadiens-français.

Vendredi est dédié à Owanawille. M. Edouard Laporte, à l'âge de 28 ans. Le défunt a succombé à un empoisonnement du sang. Il s'était planté, en marchant, un clou rouillé dans le pied dans la boutique de M. Vilas, où il était employé de

puis quelques jours seulement. M. Laporte était originaire de Lebanon, N. H.

—Depuis quelques semaines, beaucoup de nos compatriotes sont revenus des Etats-Unis pour s'établir dans nos cantons.

ECROULEMENT

Le échafaud de la Boston Last Co., à Richmond, s'est écroulé, la semaine dernière. Il était trop chargé et contenait 350,000 blocs à formes pesant chacun sept livres.

LES LICENCES A FARNHAM

Le comité des citoyens choisi pour faire réduire le nombre des licences d'hôtels à Farnham, et aussi à faire mieux observer la loi des licences, n'a pas perdu ses peines. A la session du conseil, jeudi soir, cette question est revenue sur le tapis, et parfois la discussion a été très vive. Plusieurs fois les conseillers ont été partagés trois contre trois et le maire s'est vu obligé d'appliquer son vote prépondérant. Il n'a été accordé que sept licences au lieu de onze qu'il y avait l'an dernier. Les heureux propriétaires de ces licences sont: les hôtels Balmoral, Montclair, Albion, Revere, Canada, Yamaska et C. P. R.

Mme Eug. Labadie est dans une grande inquiétude au sujet d'une de ses sœurs, Mme Wm. Labadie, qui habite St. François depuis deux ans avec sa famille. Un télégramme qui lui a été envoyé depuis le récent désastre demeure sans réponse.

L'AFFAIRE GAGNE

Albert Gagné a été condamné par le magistrat de district à \$5.00 d'amende et les frais ou deux mois de prison pour effraction, dans la demeure de M. G. Elie, rue Alexandre.

Sur une accusation de vol de fait sur la jeune Aurèle Elie, il a été condamné à subir un procès en cour criminelle après enquête préliminaire. Il a demandé un procès sommaire, il plaidera non coupable.

M. Plante, de Providence, R. I., a fait l'acquisition de la ferme Hogg, près Danville, occupée par M. P. J. Duncan.

—La grange de M. McGinnis, de l'Avenir, a été détruite par un incendie avec plusieurs tonnes de foin, la semaine dernière. L'incendie a été communiqué par un feu d'artifice allumé dans les environs.

—MM. Provender Frères ont fait l'acquisition de l'ancienne propriété de M. magasin A. Trudeau, de Windsor Mills, pour la somme de \$15,000.

Le 23 avril, est décédée dans notre ville la Riv. Sœur St-Stanislas de Kotska, religieuse Ursuline, fille de M. Alfred Noël, de Sherbrooke, et qui avait pour sœur Marie-Elodie-Eugénie. Elle était depuis deux ans au monastère des Ursulines à Stanstead. Joyeuse, toujours intelligente et pieuse, elle acquit bientôt l'affection de toutes les religieuses. En janvier dernier, la maladie la cloua sur un lit de souffrance. Malgré les ressources de l'art, le mal fit de rapides progrès. Comme elle n'avait pas encore prononcé ses derniers vœux, on lui accorda le privilège de se rendre dans sa famille. Pendant quatre-vingt jours, le Dr Lamy lui prodigua ses soins. Comment qu'elle allait mourir, Mgr l'évêque lui permit de faire sa profession. M. l'abbé Laporte reçut les sacrements que toute croyante, elle prononça en face de l'hostie. Elle rendit peu après le dernier soupir.

Mardi matin, accompagnée de son frère, M. l'abbé E. A. Noël, S. B., et de J. E. Noël, E. E. M., et de plusieurs amis, elle fut déposée dans un cercueil en bois, transporté au monastère de Stanstead, où elle reposera au milieu de ses compagnes qui l'ont précédée dans la mort.

A PROPOS D'UN BONUS

Lachine réclame une subvention votée à une manufacture.

La ville de Lachine tente une action au montant de \$25,000 à M. J. H. Fisk et L. S. Odell, qui font afficher à Montréal et à Lachine comme importateurs et manufacturiers de cuirs, sous la raison sociale de H. J. Fisk & Co.

Cette somme est le montant d'un bonus que la ville paye à la compagnie pour l'usage de la Lachine-Lac Beauport. L'usine, la compagnie s'engageant, en retour, à employer 125 ouvriers et à payer \$40,000 en salaires par année. Comme elle n'a pas tenu ses engagements, la ville réclame le remboursement du bonus.

M. Pelletier, Pelletier et Laroche ont fait les avocats de la ville de Lachine.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes maux de tête, migraine, névralgie. Exigez le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. Lma.n.o.

RAMENA A MONTREAL

Une ruse adroite a causé l'arrestation de Carrier, à New-York.

Le détective McCall a ramené samedi de New-York, le nommé Jos. O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

Carrier a plaidé non coupable devant le magistrat Lafontaine et l'enquête a été fixée à vendredi prochain. Carrier était parti depuis quatre mois pour New-York, les policiers de O. Carrier, arrêté par les policiers de l'endroit sous l'accusation de s'être approprié de \$275 appartenant à la National Cash Register Co., de Montréal.

SPECIAL

Prix tout à fait spécial pour Demais, Mardi, à la Maison

L. M. LEBEVRE

246 RUE RACHEL.

Chance exceptionnelle, grande réduction de prix. Outre ces réductions nous donnons un beau cadeau à chaque acheteur du montant de \$1.25 et plus, ou de \$3.00, pour un montant de \$3.00.

Profitez-en! Lisez-bien!

Le meilleur beurre de créme, 25c.

10 livres de sucre granulé pour 1 sac de fleur 10 lb, 53c.

1 livre bon tabac, 25c.

1 poche de patates, 75c.

2 livres bonbons mixtes, 9c.

1 livre bonbons Héroïque, 9c.

9 paquets macarons pour 25c.

1 livre bonbons Héroïque, 15c.

1 livre bonbons Héroïque, 15c.

1 livre bonbons Héroïque, 15c.

